

PROJETS ILE-DE-FRANCE MODERNISATION

Publié le 05/12/2016 - Mis à jour le 05/12/2016

RER E EST+

AMÉLIORATION DE L'OFFRE RER ENTRE VILLIERS-SUR-MARNE ET ROISSY-EN-BRIE



[Calendrier](#) | [Enjeux](#) | [Partenaire\(s\)](#)

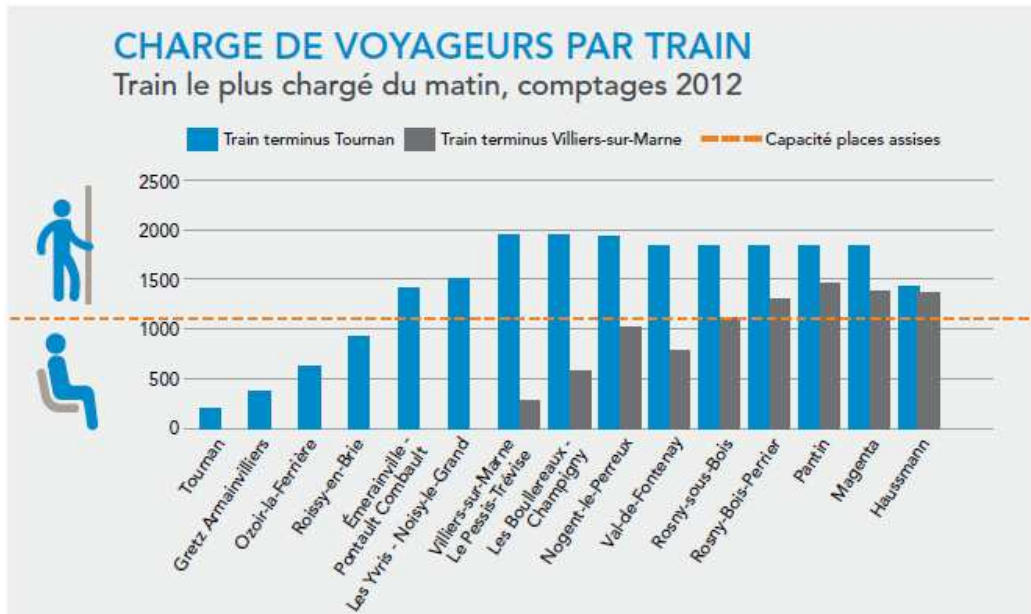
CALENDRIER

2016- mi 2018	Etudes préliminaires
Début 2017	Concertation
Mi-2018 - 2020	Etudes détaillées

LE PROJET EN BREF

La charge des trains au départ de Tournan en heures de pointe oblige de nombreux voyageurs à effectuer leur trajet debout dès la gare d'Emerainville – Pontault-Combault et jusqu'à Paris. A l'inverse, les trains au départ de Villiers

présentent dans l'ensemble des places assises non occupées, y compris en heures de pointe.



Actuellement les RER stationnent environ 5 minutes à Emerainville (le matin) et à Roissy-en-Brie (le soir). Ce temps de stationnement est lié au dépassement des RER E par des trains sans arrêts de la ligne P et des Intercités.

LES OBJECTIFS DU PROJET

- Permettre une meilleure répartition des voyageurs entre les trains du RER E afin de décharger les trains au départ de Tournan,
- Doubler la fréquence de desserte d'Emerainville-Pontault Combault et de Roissy-en-Brie avec 8 trains/h en heures de pointe et 4 trains/h en heures creuses
- Renforcer la fréquence des trains en gare des Yvris à 4 trains /h toute la journée
- Supprimer le stationnement de 5 minutes lié au dépassement des RER E par des trains sans arrêt



LES AMENAGEMENTS PREVUS

- Pour permettre cette amélioration significative du service, une 3^{ème} voie doit être créée entre les gares de Villiers-Le Plessis Trévisé et d'Emerainville – Pontault-Combault. Cette infrastructure supplémentaire permettra de dédier une voie aux RER E (et d'éviter le mélange avec les trains rapides). **Le tracé proposé pour la nouvelle infrastructure jouxte les voies existantes et évite tout impact sur les parcelles bâties.**
- Pour permettre le retournement des trains, le terminus de Roissy-en-Brie sera aménagé, avec la création de 2 voies supplémentaires en arrière-gare.

LES PARTENAIRES

- La SNCF assure la maîtrise d'ouvrage du projet et, à ce titre, pilote les études et mène la concertation.
- Le STIF, en tant qu'autorité organisatrice des transports, coordonne les transports publics de voyageurs en Ile-de-France
- L'Etat et la Région Ile-de-France financent les études relatives au projet

Le projet représente un coût d'investissement de l'ordre de 200 millions d'euros (hors matériel roulant, remisage et maintenance des rames).

NOUS CONTACTER

rere-est-plus@reseau.sncf.fr
